

Licence professionnelle Science, technologies, santé mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme parcours Collaborateur Géomètre : Projeteur en Travaux Publics

Présentation

Publics / conditions d'accès

En L3, les postulants doivent être titulaires d'un diplôme Bac + 2 dans les sciences et techniques industrielles (L2, BUT2, BTS ou autres diplômes de la spécialité de niveau 5) ou pourront faire valoir, dans le cadre de la VAPP (selon la procédure en vigueur au Cnam), deux années (120 ECTS) de formation post-baccalauréat, dans les sciences et techniques industrielles.

Objectifs

- Création et gestion d'un système d'information
- Identification, organisation et structuration des données d'un SIG
- Création d'outils informatiques dédiés
- Production de documents cartographiques
- Veille technologique et informationnelle

Modalités de validation

Pour chaque enseignement de la licence, le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme d'un contrôle continu et/ou d'un examen terminal individuel ou en groupe. Les épreuves qui visent à vérifier l'acquisition des compétences peuvent être orales ou écrites ou à distance.

Les convocations aux épreuves, le déroulement de celles-ci et l'absence du candidat sont régis par les dispositions du règlement national du contrôle des connaissances.

Les modalités d'évaluation des compétences et de contrôle des connaissances sont spécifiques à chaque unité d'enseignement ou unités d'activité et sont proposées par l'enseignant responsable et validées par le conseil de perfectionnement. Elles seront précisées dans la partie spécifique du règlement de la licence ou le descriptif des unités qui composent le diplôme.

La note de règlement n°2015-03 décrit la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam.

Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignements sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'auditeur y a obtenu la moyenne.

Le diplôme de licence est obtenu lorsque tous les crédits d'un parcours ont été capitalisés et plus particulièrement :

Avoir la moyenne par le jeu des compensations à l'ensemble des unités d'enseignement. Toutefois, une note inférieure à 8/20 à l'unité Topographie est éliminatoire.

Avoir une note supérieure à 10 dans le cadre du projet tuteuré

Avoir une note supérieure à 10 dans le cadre du rapport d'activité final

Mis à jour le 27-01-2025



Arrêté du 18 juillet 2022.

Accréditation jusque fin 2024-2025. le 18-07-2022

Fin d'accréditation au 30-08-2025

Code : LP15802A

180 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :

EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / Laurent MOREL

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau

6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 18

juillet 2022. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue
- Formation initiale
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF :

Métiers (ROME) :

Code répertoire : RNCP30115

Contact national :

Cnam

292 rue Saint martin
75003 Paris

contact_paris@lecnam.net

Compétences

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Identifier et analyser les besoins du client.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Utiliser les outils topographiques, acquérir des mesures et calculer les coordonnées.
- Réaliser une implantation en planimétrie et altimétrie d'un ouvrage selon des plans projet et en respectant des contraintes.
- Maîtriser les bases d'Autocad et les connaissances de base des travaux publics, connaître les innovations technologiques (logiciels, matériels) en cours dans le métier de géomètre projeteur.
- Maîtriser des bases de Mensura communes à tous les modules.
- Concevoir et modéliser des réseaux d'assainissement.
- Concevoir et modéliser des tranchées techniques et réseaux divers.
- Concevoir et modéliser des plateformes de terrassements.
- Concevoir et modéliser des projets linéaires.
- Prendre en compte les contraintes de sécurité, de qualité et d'environnement lors des différents projets menés.
- Utiliser un logiciel professionnel de conception 3D pour optimiser quantitativement et qualitativement les projets.

Enseignements

60 ECTS

S5

Anglais technique S5	USGT5E
	3 ECTS
Management d'équipe S5	USGT5F
	2 ECTS
Communication professionnelle S5	USGT5G
	3 ECTS
Topographie S5	USGT5H
	5 ECTS
Implantation	USGT5J
	4 ECTS

S6

Fondamentaux et innovations technologiques	USGT5K
	4 ECTS
Mensura - Bases	USGT5L
	3 ECTS
Assainissement	USGT5M
	6 ECTS
Tranchées techniques et réseaux divers	USGT5N
	2 ECTS
Terrassements	USGT5P
	5 ECTS
Projets linéaires	USGT5Q
	3 ECTS
Sécurité - Qualité - environnement	USGT5R
	2 ECTS
Projet tutoré	USGT5S
	9 ECTS
Activité professionnelle	UAGT10
	9 ECTS